

Présentation

Les Atikamekw Nehirowisiwok : territorialités et savoirs

Sylvie Poirier, Laurent Jérôme and la Société d'histoire atikamekw
(Nehirowisiw Kitci Atisokan)

Volume 44, Number 1, 2014

Les Atikamekw Nehirowisiwok : territorialités et savoirs

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1027875ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1027875ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Recherches amérindiennes au Québec

ISSN

0318-4137 (print)

1923-5151 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Poirier, S., Jérôme, L. & la Société d'histoire atikamekw (Nehirowisiw Kitci Atisokan) (2014). Présentation : les Atikamekw Nehirowisiwok : territorialités et savoirs. *Recherches amérindiennes au Québec*, 44(1), 3–10.
<https://doi.org/10.7202/1027875ar>



PRÉSENTATION

Les Atikamekw Nehirowisiwok Territorialités et savoirs

**Sylvie Poirier,
Laurent
Jérôme**

et

**la Société
d'histoire
atikamekw
(Nehirowisiw
Kitci Atisokan)**

Nous dédions ce numéro à Gilles Ottawa qui nous a quittés le 19 janvier 2013. Chercheur autodidacte et originaire de Manawan, Gilles a consacré sa vie à documenter la langue, l'histoire, la tradition orale et les savoirs de sa nation. Son legs est d'une valeur inestimable pour les générations actuelles et futures.

CE NUMÉRO EST LE RÉSULTAT d'un travail et d'un processus de collaboration entre les Services culturels du Conseil de la Nation atikamekw (CNA), la Société d'histoire atikamekw et une équipe de chercheurs universitaires¹. Depuis le début des années 2000, cette collaboration s'est développée sur la base de relations de confiance et d'échange, ainsi que sur des relations d'équité entre des expertises et des perspectives autochtones et non autochtones. Les objectifs de ce travail de collaboration, que nous situons dans une optique de décolonisation de la recherche (Smith 1999), consistent notamment à appuyer les efforts et les démarches de chercheurs autodidactes et d'experts atikamekw dans la documentation de leur tradition orale et de leurs savoirs ; dans la réappropriation de leur histoire et la légitimation de leurs voix et de la parole de leurs aînés ; et enfin, dans la valorisation et la transmission de cette tradition et de ces savoirs auprès des jeunes générations. Notre intention n'est pas de présenter ici un bilan et un état des lieux des écrits et recherches « sur » la Nation atikamekw* depuis les Relations des jésuites jusqu'à aujourd'hui, en passant par les

études archéologiques, anthropologiques et ethnohistoriques des XIX^e et XX^e siècles (voir la bibliographie complémentaire ci-dessous). Le lecteur pourra regretter l'absence d'un tel bilan ou état des lieux, mais nos objectifs sont plus circonscrits. En ne perdant pas de vue leur tradition de chasseurs, nous présentons certaines facettes de la relation contemporaine que les Atikamekw Nehirowisiwok entretiennent et engagent avec leur territoire ancestral, le Nitaskinan/Kitaskino², en termes à la fois de continuité et de transformations, de résistance et de compromis, d'adaptations et de tensions. Un des objectifs de ce numéro est aussi de rendre compte de certains des défis et des préoccupations de la Nation atikamekw dans la poursuite et la reconnaissance de son propre projet de société, un projet au sein duquel toutes les générations pourront se reconnaître, un projet de société ancré au sein et à partir du Nitaskinan/Kitaskino.

* Contrairement à sa politique habituelle, qui est de se conformer aux règles de l'Office québécois de la langue française (OQLF) concernant l'orthographe des noms amérindiens, RAQ a accepté ici, dans ce numéro sur les Atikamekw Nehirowisiwok, d'utiliser leur graphie. Tous les articles ont d'abord été revus par les services de traduction atikamekw et ont ensuite fait l'objet d'une attention particulière de notre part pour la révision linguistique du français. Un lexique donnant l'orthographe des principaux termes utilisés est joint à la fin de cette présentation. [NDLR]

LA NATION ATIKAMEKW

Les Atikamekw Nehirowisiwok, traditionnellement chasseurs-pêcheurs-cueilleurs semi-nomades de la forêt boréale, s'inscrivent dans la famille linguistique et culturelle algonquienne. Leur territoire, le Nitaskinan, est sis dans le bassin versant de la Tapiskwan sipi (rivière Saint-Maurice) dans le centre-nord du Québec (voir le texte de la Société d'histoire Tapiskwan Sipi, dans ce numéro). Durant la première moitié du siècle dernier, devant l'invasion graduelle de leur milieu de vie et de leurs territoires familiaux par les *Emitcikociwicak* (les Blancs)³, et à l'instar des nations autochtones voisines, les Atikamekw Nehirowisiwok se sont graduellement établis dans trois lieux « réservés » à leur intention, soit Wemotaci, Manawan et Opitciwan. Tout en se reconnaissant une appartenance commune au sein de la Nation atikamekw, chacune des trois communautés n'en conserve pas moins des éléments linguistiques, culturels, historiques et identitaires spécifiques. La Nation atikamekw compte aujourd'hui près de 7000 membres qui vivent dans ces trois communautés mais aussi dans des villes comme Capetciwotakanik (La Tuque), Metaperotin (Trois-Rivières), Cawinikan (Shawinigan) et Opitciweak (Québec). Le Conseil de la Nation atikamekw (Atikamekw Sipi), dont le siège social est situé à Capetciwotakanik, fut fondé au début des années 1980 et est l'organisme responsable de représenter et de défendre les intérêts et les droits des trois communautés et des membres de la Nation atikamekw.

En 2006, le Conseil de la Nation atikamekw a officiellement associé au terme « Atikamekw » le terme « Nehirowisiw » (pluriel : Nehirowisiwok). Ainsi, celle que l'on avait désignée jusqu'ici comme la Nation atikamekw devient la Nation atikamekw. Bien qu'officialisé récemment, l'ethnonyme Nehirowisiw n'en est pas moins une appellation beaucoup plus ancienne : « Le terme atikamekw nous a été proposé dans les années 1970 par les anthropologues. Et nous l'avons pris. Mais les aînés n'étaient pas d'accord. Nous avons toujours été des Nehirowisiwok » (Société d'histoire atikamekw et Jérôme 2009 : 23-24). Il est d'ailleurs pertinent de mentionner que, dans les entretiens conduits en 1980 et 1981 auprès de dizaines d'aînés des trois communautés dans le cadre de la Recherche sur l'occupation et l'utilisation du territoire (ROUT), les aînés qui témoignent, dont la majorité était unilingue, n'utilisent jamais l'appellation « Atikamekw » pour se désigner, mais bien celle de « Nehirowisiw »⁴. Nehirowisiw signifie « un être autonome », un être qui entretient des relations équilibrées et respectueuses avec son milieu et son environnement (*ibid.* : 23-25). Un bref rappel de l'histoire coloniale et d'événements plus récents permettra d'éclairer l'origine et le parcours de ces deux ethnonymes.

Dans les mondes algonquiens, avant les premiers contacts et l'ère coloniale, les familles formant un groupe de chasse s'autodéclamaient à partir du territoire qu'elles occupaient et auquel elles s'identifiaient. Les appellations uniques ont commencé à être utilisées avec le processus de sédentarisation et la volonté d'affirmer une identité et une

appartenance communes face à la société majoritaire. La première mention connue du nom « Atikamekw » (Attikamegouckhi ou Attikamègues) dans les archives coloniales remonterait à 1636 dans les écrits du père jésuite Le Jeune (Gélinas 2000 : 32). À l'époque, l'appellation Atikamekw, traduite par « le peuple du poisson blanc »⁵, n'était ni un ethnonyme, ni ne désignait un groupe de chasse particulier, mais semblait être utilisée par les groupes voisins, notamment les Anichinabés (ou Algonquins), afin de désigner l'ensemble des groupes de chasse occupant les territoires dans le bassin versant de la Tapiskwan sipi. Au siècle suivant, les incursions des *Emitcikociwicak* dans la région furent assez rares, et ainsi les écrits de l'époque perdirent en quelque sorte la trace de ceux que l'on appelait alors les Atikamekw. Aux XVIII^e et XIX^e siècles, ces derniers réapparaissent à nouveau dans les écrits des *Emitcikociwicak*, mais sous l'appellation cette fois de « Gens des terres » ou « Têtes de boule »⁶. Quant à l'appellation « Atikamekw », elle a refait surface et a été officialisée à partir des années 1970 alors que la Nation atikamekw et les trois communautés de Wemotaci, Manawan et Opitciwan entamaient les processus de revendications politiques et territoriales avec les deux paliers de gouvernements (voir plus loin). Il n'empêche que l'absence du nom « Atikamekw » dans les écrits coloniaux des XVIII^e et XIX^e siècles a incité certains chercheurs à suggérer que les Atikamekw avaient été décimés dès la fin du XVII^e siècle, par les épidémies et les raids iroquois, et remplacés par un autre groupe venu de l'ouest.

Une telle hypothèse, qui s'appuie sur l'incomplétude et l'amnésie des documents d'archives, ou cette « erreur tenace » comme dira le Conseil de la Nation atikamekw (2004), a donné lieu à un débat entre chercheurs non autochtones qui ont tour à tour interprété les traces des écrits coloniaux⁷. Or, aucun n'a jamais pris la peine ou jugé utile d'interroger la tradition orale des Nehirowisiwok qui raconte pourtant un autre récit, dont certains éléments sont présentés dans le texte « Tapiskwan Sipi » (dans ce numéro). Afin de se soustraire à la menace que représentaient les épidémies et les raids iroquois, la tradition orale nehirowisiw retient que ses gens ont cessé de fréquenter le site de Metaperotin (Trois-Rivières) et les environs pour se retirer à l'intérieur des terres, sur les territoires en amont de la rivière Tapiskwan. Une tradition orale d'ailleurs résolument ancrée dans le Nitaskinan/Kitaskino.

Il n'est certes pas anodin de rappeler que les études conduites dans les années 1980 et 1990 qui ont conclu à la « disparition » des Atikamekw (et de leurs voisins les Innus), avaient été commanditées par le Gouvernement du Québec et par Hydro-Québec, l'objectif « non avoué » étant alors de tenter de nier l'existence des Atikamekw Nehirowisiwok et donc le bien-fondé de leurs revendications territoriales. À deux reprises (le 12 mars 1996 et le 29 octobre 2002), la Société Radio-Canada s'est d'ailleurs fait la complice de cette stratégie néocoloniale en diffusant des reportages confirmant la « disparition » des Atikamekw à la fin du XVII^e siècle. Est-il besoin d'évoquer ici le remous que de telles déclarations médiatiques ont provoqué

auprès de toutes les générations d'Atikamekw Nehirowisiwok : dans les maisons et dans les écoles, les adultes et les aînés ont alors dû réconforter les plus jeunes quant à leur existence et à leur identité.

Ces événements ne sont certes pas étrangers au fait que les représentants de la Nation atikamekw aient « officialisé » en 2006 l'ethnonyme « Nehirowisiw » qui est en fait le terme, comme nous l'avons évoqué plus haut, qu'ils ont toujours utilisé pour se définir en tant que groupe distinct, en tant qu'êtres humains. À elle seule, l'appellation Atikamekw Nehirowisiw permet donc de retracer le parcours de ce peuple, de cette nation, depuis les premiers contacts avec les *Emitcikociwicak* jusqu'à aujourd'hui. On pourrait avancer que l'appellation Atikamekw réfère aux politiques de l'identité en termes de reconnaissance et de représentation politiques; l'ethnonyme Nehirowisiw vise quant à lui la (re)valorisation d'un ordre social et moral et d'un être-aumonde plus près du mode relationnel du chasseur algonquien.

Depuis trente-cinq ans maintenant, dans le cadre de la Politique fédérale sur les revendications territoriales globales (1973)⁸ – une politique qui s'adresse aux peuples autochtones dont les droits territoriaux n'ont pas été cédés par traité, ni éteints –, la Nation atikamekw est engagée dans un processus de revendication politique et territoriale avec les gouvernements fédéral et provincial afin d'avoir un titre ancestral et des droits spécifiques reconnus sur le Nitaskinan. Sans entrer dans l'histoire de cette négociation, rappelons qu'à ce jour aucun résultat concret, aucune entente de principe n'a encore vu le jour. Dans la perspective des Atikamekw Nehirowisiwok, le processus est long et parsemé d'embûches, de déceptions et de désillusions, mais ils ne baissent pas les bras pour autant. La première génération à avoir pleinement assumé et assuré la responsabilité politique des négociations et à avoir lutté pour la reconnaissance de leurs droits, celle que l'on appelle la « génération des pensionnats », passe maintenant le flambeau à la génération suivante (voir les propos d'Éva Ottawa dans ce numéro). À l'instar de leurs voisins du Nord, les Eeyou Istchee (Cris de la Baie James), la Nation atikamekw vise ultimement la concrétisation d'un traité moderne qui leur donnerait les assises et les leviers politiques et économiques



DÉCLARATION DE SOUVERAINETÉ D'ATIKAMEKW NEHIROWISIW

Nous, Atikamekw Nehirowisiw, sommes une Nation à part entière en vertu d'Atikamekw Tiperitamowin, la gouvernance atikamekw. Nous, Atikamekw Nehirowisiw, maintenons notre souveraineté sur Nitaskinan, territoire ancestral légué par nos ancêtres depuis des temps immémoriaux.

Nitaskinan est notre patrimoine et notre héritage des plus sacrés. Notre Créateur a voulu que nous puissions vivre en harmonie avec Nikawinan Aski, notre Terre Mère, en nous accordant le droit de l'occuper et le devoir de la protéger. Nitaskinan a façonné notre mode de vie et notre langue; c'est ce qui nous distingue des autres Nations.

Atikamekw Nehiromowin, cette langue commune qui nous unit et véhicule toute notre existence, est une expression de notre héritage. La transmission de notre culture, de nos valeurs et de nos connaissances fondamentales se poursuit depuis la nuit des temps par le biais de notre tradition orale. C'est ainsi que le patrimoine et l'héritage d'Atikamekw Nehirowisiw se perpétuent. Ce sont des richesses que nous voulons léguer à nos futures générations.

L'application de notre souveraineté se traduit par notre occupation de Nitaskinan, la pratique de nos activités traditionnelles et l'établissement de relations avec les autres Nations tel que véhiculé par nos traditions orales et par les Wampums. Atikamekw Nehirowisiw a su entretenir des relations harmonieuses avec les Nations voisines : les Innu à l'est, les Eeyou au nord, les Abanaki Iriniw, au sud et les Anishnabe à l'ouest.

Atikamekw Nehirowisiw entend maintenir et exercer sa gouvernance territoriale sur l'ensemble de Nitaskinan. Pour ce faire, Atikamekw Nehirowisiw a la volonté de faire de son peuple une instance politique et économique incontournable.

Le consentement d'Atikamekw Nehirowisiw est une exigence pour tous développements, usages et exploitations de ressources situées dans Nitaskinan. La pérennité des ressources de Nitaskinan devra être assurée et l'occupation traditionnelle d'Atikamekw Nehirowisiw respectée.

La protection de Nitaskinan, la défense de son mode de vie et de ses aspirations animeront en tout temps les actions d'Atikamekw Nehirowisiw et de ses institutions actuelles et futures. À cet égard, Atikamekw Nehirowisiw utilisera tous les moyens qu'il jugera appropriés pour la défense de ses droits et de ses intérêts.

Nous ne sommes pas Canadiens, nous ne sommes pas Québécois, nous sommes Atikamekw Nehirowisiw et nous appartenons à Nitaskinan.

Nisitotamokw, prenez acte,

Atikamekw Nehirowisiw, Nitaskinan

afin d'établir leur propre projet de société. Les propos de César Newashish en 1994, alors âgé de 91 ans, méritent d'être repris ici : « Dites-leur que nous n'avons jamais cédé notre territoire, que nous ne l'avons jamais vendu, que nous ne l'avons jamais échangé, de même que nous n'avons jamais statué autrement en ce qui concerne notre territoire » (voir Jérôme et Veilleux, dans ce numéro). Or, et n'en déplaise aux gouvernements fédéral et provincial, depuis le jugement *William* de la Cour suprême du Canada, en juin 2014, qui reconnaît le titre ancestral de la Première Nation britanno-colombienne Tsilhqot'in, cette déclaration de César non seulement revient à l'avant-scène mais retrouve toute sa pertinence. Sans traité, sans cesse bafoués dans leurs droits ancestraux et fondamentaux,

désavoués à quelques reprises par le Gouvernement du Québec, sans bénéficier de solides assises et leviers politiques et économiques, les Atikamekw Nehirowisiwok n'en sont pas moins résolument actifs sur les plans politique et culturel et fermement engagés à élaborer un projet de société au sein duquel ils puissent se reconnaître et se développer en tant que nation distincte et être pleinement reconnus et respectés comme tels.

Considérant tous ces facteurs, on ne peut s'étonner dès lors que la Nation, par l'intermédiaire du Grand-Chef, Constant Awashish, et des chefs des trois communautés, Christian Awashish (Opitciwan), David Boivin (Wemotaci) et Jean-Roch Ottawa (Manawan), ait énoncé publiquement, le 8 septembre 2014, une Déclaration de souveraineté d'Atikamekw Nehirowisiw (reproduite dans ce numéro). Bien qu'il soit toutefois trop tôt pour en mesurer les retombées réelles, ne s'agit-il pas là d'une occasion historique pour le Québec pour enfin explorer et envisager d'autres possibles dans ses relations de coexistence avec les Atikamekw Nehirowisiwok, dans le respect des projets de société des nations en présence ?

En sus de son engagement dans le processus de négociation politique et territoriale, la Nation atikamekw, par le biais entre autres des Services culturels (CNA) et de la Société d'histoire, est aussi résolument engagée dans la documentation et la valorisation de ses savoirs, sa langue, sa tradition orale, son droit coutumier et son histoire. Un des objectifs étant aussi d'explorer et de mettre en œuvre des modalités et des moyens de transmission de ces savoirs qui soient mieux adaptés au contexte actuel et qui puissent ainsi rejoindre les jeunes générations. Depuis les années 1980, plusieurs initiatives en ce sens ont vu le jour (voir Poirier, dans ce numéro). La Société d'histoire atikamekw, Nehirowisiw kitci atisokan, est d'ailleurs une de ces initiatives. Reconnue officiellement par le CNA en 2000, la Société d'histoire atikamekw est composée de chercheurs autodidactes des trois communautés, hommes et femmes, et est indépendante de tout projet universitaire. À son rythme et avec des moyens financiers limités, mais forte d'une grande expertise locale, elle mène ses propres recherches sur plusieurs thématiques, dont la langue atikamekw, la tradition orale et les récits, les toponymes et les pictogrammes (Société d'histoire atikamekw et Jérôme 2009). Cette initiative de la Nation atikamekw, une parmi d'autres, s'inscrit d'emblée dans les processus des peuples autochtones, au Canada comme ailleurs dans le monde, d'affirmation identitaire, politique et culturelle. Dans ce processus de décolonisation, il s'agit pour eux de reprendre la parole, de faire entendre leurs voix et leurs visions de leur histoire, dont les ont trop souvent dépossédés les récits scientifiques et les discours publics et « officiels » de la société majoritaire. Pour la Nation atikamekw, et face à la thèse de leur « non-existence », on comprendra que cette démarche a une saveur toute particulière. Face aux prétentions et aux intérêts du Québec sur le Nitaskinan, face aux prétentions revendicatrices des Premières Nations voisines, il est aussi impératif pour les Atikamekw Nehirowisiwok de confirmer leur existence et leur présence au sein du Nitaskinan. Ce

que vient d'ailleurs appuyer la Déclaration de souveraineté d'Atikamekw Nehirowisiw.

LE NUMÉRO « TERRITORIALITÉS ET SAVOIRS »

Ce numéro présente des facettes de la relation contemporaine que les Atikamekw Nehirowisiwok entretiennent et engagent avec leur territoire, Nitaskinan/Kitaskino, et avec les territoires familiaux. « Territorialités et savoirs » nous servent ici de fils conducteurs ; ils sont abordés en termes de continuité et de transformations, ainsi que d'adaptations constantes face aux conditions changeantes de la vie et de l'environnement et face aux contraintes grandissantes au sein du Nitaskinan/Kitaskino.

Dans ce numéro, la territorialité des Atikamekw Nehirowisiwok est entendue dans un sens large, soit d'une part, l'univers forestier tel qu'il est conçu, connu, nommé, raconté, ressenti, vécu, négocié et partagé. La territorialité nehirowisiw, c'est aussi le système de tenure foncière et les modes d'occupation, d'utilisation et de transmission des territoires familiaux, et la façon dont cette coutume s'adapte et se redéfinit face aux événements, endogènes et exogènes, et face aux intérêts et aux pressions des *Emitcikociwicak* sur le Nitaskinan. La territorialité et le système de tenure foncière sont à leur tour informés par des systèmes de savoirs et de pratiques, par un régime de valeurs culturelles et de codes moraux et par des principes épistémologiques et ontologiques, mais aussi par une mémoire collective et une tradition orale, ainsi que par le potentiel cosmologique et esthétique de l'univers forestier, incluant les traces laissées par les ancêtres (voir Poirier 2001, 2004). Les savoirs, dits traditionnels, sont aussi entendus de manière large, soit le système de savoir-faire et de savoir-être d'un peuple dans sa relation avec son univers écologique, les idées maîtresses qui sous-tendent un tel système, ainsi que les relations sociales qui orientent la distribution des savoirs et informent les modalités de leur transmission (voir Éthier, Wyatt et Chilton, ainsi que Poirier, dans ce numéro).

En sus des six articles, discutés ci-après, nous avons inclus un texte de la Société d'histoire atikamekw intitulé « Tapiskwan Sipi ». Ce texte est le résultat d'une consultation auprès des aînés, porteurs de la tradition orale, et il confirme, au fil de l'histoire des Nehirowisiwok et dans leurs relations avec les nations voisines, la place centrale qu'y ont toujours occupée la rivière Tapiskwan et son bassin versant. Nous avons aussi fait place aux témoignages de trois aînés, aujourd'hui décédés, soit Athanase Jacob (Manawan), Guillaume-Charles Weizineau (Opitciwan) et César Newashish (Manawan), qui offrent un aperçu de la vie et du monde des chasseurs nehirowisiwok dans la première moitié du xx^e siècle et de l'autonomie relative dont ils jouissaient alors. Ces trois entretiens, traduits et annotés par Gilles Ottawa, ont été conduits en 1980 et 1981, dans le cadre de la recherche sur l'occupation et l'utilisation du territoire. Le texte d'Éva Ottawa est une allocution, reproduite ici, présentée au colloque annuel du Ciéra (Centre interuniversitaire d'études et de recherches autochtones), en avril 2014, qui témoigne de quelques-unes des positions politiques et des projets de société des jeunes

générations. Manon Barbeau nous livre enfin un vibrant témoignage sur le rôle qu'une jeune femme nehirowisiw du nom de Wapikoni a joué dans la naissance de ce qui allait devenir un projet-phare auprès des jeunes autochtones du Québec : le Wapikoni Mobile, un studio de production qui jouit aujourd'hui d'une reconnaissance internationale.

La territorialité nehirowisiw, ou l'identité nehirowisiw du territoire, s'exprime indubitablement par le biais de la langue, encore très vivante. Les jeunes générations disent souvent des aînés que ces derniers parlent la « langue du territoire ». *Notcimi arimowewin*, se traduit par « la langue/la voix de la forêt » et l'expression *notcimi iriniw otarimwewin* signifie « la langue des habitants de la forêt ». La langue atikamekw comporte en outre plusieurs vocables pour signifier le « territoire » et la territorialité. En voici quelques-uns (voir aussi Wyatt et Chilton, dans ce numéro). Le terme *aski* signifie la terre (ou la planète) dans son ensemble. Selon les recherches conduites par Nicole Petiquay, techno-linguiste au Conseil de la Nation atikamekw, le terme *aski* serait un diminutif venant du mot *iskaskiteskw* qui veut dire « braise ». Suivant cette interprétation, laquelle s'appuie sur les dires des anciens, la planète Terre serait donc la braise issue d'un éclat du soleil. *Nitaskinan/Kitaskino*, l'ensemble du territoire atikamekw comme espace politique et aire d'appartenance et de responsabilité; *notcimik*, milieu de vie des Atikamekw Nehirowisiwok, « là d'où je viens », réfère aussi à l'univers forestier; *nehiro aski*, un territoire familial, celui au sein duquel une famille élargie peut se procurer ce dont elle a besoin pour vivre de manière autonome; *atoske aski* désigne aussi le territoire de subsistance (chasse, pêche, cueillette, etc); *atoske meskano* (ou *natoho meskano*), un itinéraire, un circuit de chasse et de piégeage selon les saisons; et, enfin, *E irikokwaskamikak*, l'étendue et les limites d'un territoire. À cela s'ajoute la richesse et la multitude des toponymes locaux (*E aitaskamikak*) afin de nommer et de signifier chaque parcelle et particularité du paysage, témoins de l'histoire, de la mémoire collective, de la connaissance approfondie du territoire et de la relation intime que les Nehirowisiwok engagent avec celui-ci.

Dans le contexte contemporain, on pourrait dire de la territorialité nehirowisiw qu'elle est certes dynamique, apte à se réajuster face aux contingences diverses, mais aussi plurielle et enchevêtrée. La variable générationnelle, entre autres sens, lui confère son caractère pluriel. Sur la base de trajectoires de vie et d'expériences distinctes, les différentes générations d'Atikamekw Nehirowisiwok conçoivent et vivent différemment leur relation au territoire (voir Jérôme et Veilleux dans ce numéro). La dimension plurielle se retrouve aussi dans le fait que le territoire et l'univers forestier des Atikamekw Nehirowisiwok sont à la fois conçus et vécus comme des milieux de vie, des lieux d'identité, de mémoire et de transmission, des lieux de guérison et de resourcement, ainsi que des espaces post/néo-coloniaux de tensions, de négociations et de compromis. C'est surtout ce dernier aspect qui nous conduit à évoquer l'idée d'une territorialité enchevêtrée, soit cette coexistence complexe entre les conceptions, les régimes de valeurs, les systèmes de tenure foncière, les façons de faire

et les projets de société des Atikamekw Nehirowisiwok et ceux des *Emitcikociwicak*. Ce sont là autant d'éléments et de dimensions de la territorialité nehirowisiw qui sont abordés par les auteurs du présent numéro.

Le texte de Jérôme et Veilleux ouvre le numéro en offrant une perspective d'ensemble de la territorialité nehirowisiw, dans le contexte contemporain. En s'appuyant sur les propos d'hommes et de femmes de différentes générations, il capte admirablement les dimensions dynamique et plurielle évoquées précédemment. La préoccupation des Atikamekw Nehirowisiwok quant à la pérennité de l'identité nehirowisiw du territoire et à la transmission des savoirs est un des fils conducteurs de ce texte. En cela, Jérôme et Veilleux exposent comment la nation mise tout à la fois sur l'héritage des aînés en ce qui concerne la tradition orale, sur les « prises de parole » et les initiatives des jeunes pour exprimer, confirmer et repenser leur relation au territoire, ainsi que sur le maintien de l'engagement politique de toutes les générations.

Le texte de Houde fait état d'une autre préoccupation de la Nation atikamekw, cette fois en lien avec la gouvernance du Nitaskinan. Il nous conduit au cœur du système de tenure foncière et des formes locales de gouvernance nehirowisiwok, soit les territoires familiaux et le rôle et la responsabilité des chefs de territoire, les *ka nikaniwitc*. Adoptant une perspective critique à l'égard des ententes de cogestion sur les territoires autochtones, il expose le déséquilibre inhérent à de telles ententes et décrit comment les participants autochtones n'ont d'autre choix, plus souvent qu'autrement, « de se conformer au langage, aux pratiques et aux institutions technico-scientifiques du pouvoir ». C'est d'ailleurs afin de pallier ce déséquilibre et cette non-reconnaissance de leurs propres institutions et façons de faire que la Nation atikamekw a entrepris des démarches afin de revaloriser et légitimer l'institution traditionnelle des *ka nikaniwitc*, les chefs de territoire, dans la gouvernance, la gestion et les processus décisionnels touchant au territoire. Houde a été un observateur privilégié de ces démarches et du processus de consultation auprès des *ka nikaniwitc* et de leurs familles.

Avec le texte de Fortier et Wyatt, le regard et l'observation se déplacent en dehors du Nitaskinan vers les lieux décisionnels où dominent la logique, le langage et les institutions bureaucratiques et technoscientifiques évoqués par Houde. Fortier et Wyatt présentent ici une analyse des tables locales de gestion intégrée des ressources naturelles et du territoire (tables GIRT), mises en place avec le nouveau régime forestier du Québec. Les Atikamekw Nehirowisiwok sont « invités » à participer à ces tables de concertation, au même titre que toute une série « d'utilisateurs » des territoires concernés. Les Atikamekw Nehirowisiwok ont une longue expérience de participation à ces processus dits de consultation et d'harmonisation en vue d'une gestion intégrée des ressources. Ils y participent, comme l'expliquent Fortier et Wyatt, dans la mesure de leurs ressources humaines et financières. Ils sont conscients aussi que, plus souvent qu'autrement, leur voix y demeure marginale et qu'elle le demeurera tant et aussi longtemps qu'ils n'auront

pas conclu un traité de « nation à nation » dans le cadre des négociations tripartites.

Les deux textes suivants, celui d'Éthier et celui de Wyatt et Chilton, touchent plus directement la question des savoirs et des pratiques en lien avec le monde de la chasse et l'univers forestier, et les liens sociaux qui y sont rattachés. Ces deux textes démontrent que les activités de chasse, de piégeage, de pêche et de cueillette demeurent encore très présentes et qu'elles font partie du « savoir commun », et cela même si elles sont pratiquées, il va sans dire, de manière irrégulière (ou occasionnelle). Ces textes témoignent aussi d'une connaissance approfondie du cycle saisonnier et des « humeurs » de la forêt et des mondes animal, aquatique et végétal. S'appuyant sur l'approche de Barth et sur ses propres expériences en territoire avec des groupes de chasse de Manawan, Éthier aborde le système de savoirs nehirowisiw dans une perspective globale, considérant les principes épistémologiques et ontologiques, les valeurs qui le sous-tendent ainsi que les processus locaux d'acquisition et de transmission de ces savoirs.

Une des particularités du système de savoirs des Atikamekw Nehirowisiwok est celle de reconnaître six saisons dans un cycle annuel. À chaque saison correspond un ensemble de ressources, d'activités et de méthodes de chasse, de pêche, de piégeage, de cueillette et de conservation; celles-ci sont recensées en détail dans le texte de Wyatt et Chilton. Pour ce faire, après avoir délimité une zone d'étude, dans le secteur de Wemotaci, touchant à trois territoires familiaux, les auteurs ont conduit des entretiens avec des hommes et des femmes fréquentant ces territoires. Les propos des Nehirowisiwok reproduits ici font aussi état de certains des impacts de l'industrie forestière dans la zone à l'étude.

Dans le contexte actuel, il va sans dire que la transmission des savoirs traditionnels aux jeunes générations représente une préoccupation majeure pour les peuples autochtones comme les Nehirowisiwok, en même temps qu'elle pose un défi de taille. Le dernier texte, celui de Poirier, rend compte d'une autre initiative en ce sens. Atikamekw Kinokewin (« La mémoire vivante ») est un projet de recherche mené sur la base d'une étroite collaboration entre le CNA (et les Services culturels), des experts nehirowisiwok et des chercheurs universitaires et qui vise précisément la documentation, la valorisation et la transmission des savoirs. Parmi les réalisations de ce projet, il y a la création et le développement d'un site Internet destiné aux Nehirowisiwok de toutes les générations, et plus spécifiquement aux écoles des trois communautés, en tant qu'outil pédagogique. Dans une optique de décolonisation de la recherche, Poirier expose certains des défis d'ordre épistémologique, méthodologique, éthique et donc résolument politique qu'impliquent les recherches de type participatif et collaboratif avec des communautés autochtones.

Alors que l'histoire coloniale et les politiques canadiennes face aux autochtones sont certes synonymes de dépossession, de ruptures et de souffrances, les réponses locales orchestrées par les Atikamekw Nehirowisiwok, au fil des dernières décennies, sont aussi empreintes de résistance,

d'ouverture, d'innovation et d'un sens remarquable d'adaptation. C'est ce dont ce numéro tente de témoigner.

Seuls des droits réels reconnus sur le Nitaskinan et une forme de souveraineté permettraient à la Nation atikamekw d'établir des relations d'égal à égal avec leurs voisins *emitcikociwica*k et d'envisager un projet de société viable et une coexistence équitable. Afin d'y parvenir, les *Emitcikociwica*k devront apprendre à « décoloniser » le regard qu'ils portent à la fois sur les Premières Nations et sur l'histoire de leurs relations avec elles.

Notes

1. Le projet du numéro a d'abord reçu l'approbation de la Table culturelle du Conseil de la Nation atikamekw en février 2011; une version plus aboutie du projet, avec les articles et auteurs pressentis, a ensuite reçu l'approbation du Conseil d'administration du CNA en novembre 2012.
2. La langue atikamekw distingue entre le « nous » inclusif qui comprend à la fois le locuteur, l'auditeur et d'autres personnes affiliées, et le « nous » exclusif qui comprend seulement le locuteur et des personnes affiliées à l'exception de l'auditeur. Lorsqu'ils s'adressent à des non-Atikamekw, l'entité territoriale atikamekw est désignée sous le vocable de Nitaskinan (l'auditeur est alors exclu de l'affiliation territoriale). Lorsque par ailleurs ils parlent entre eux de leur territoire d'appartenance, c'est alors le vocable Kitaskino qui est utilisé.
3. À l'oral, les Nehirowisiwok utilisent le terme *emitcikocic*; toutefois, ce terme s'écrit *emitcikociwic*. La signification exacte du terme « *emitcikociwic* » (*emitcikociwica*k) étant sujet à diverses interprétations, nous retiendrons son acception consensuelle, soit « celui qui est arrivé par bateau de bois » (Jérôme 2010 : 61). Cette interprétation est d'ailleurs partagée par d'autres groupes (*Wemitigoji*, voir Leroux 1992).
4. Cela fut confirmé par Gilles Ottawa et Jean-Pierre Mattawa, chercheurs autodidactes, qui ont écouté, et parfois traduit, au fil des ans, un grand nombre de ces entretiens conduits dans la « langue du territoire ». Trois de ces entretiens sont d'ailleurs reproduits dans ce numéro.
5. Dans la langue atikamekw, le corégone (ou poisson blanc) se dit « atikamekw »; le corégone est abondant dans la région et c'est un mets très apprécié des Atikamekw Nehirowisiwok.
6. Gélinas (1998) offre une analyse détaillée des écrits de l'époque et tente de retracer, dans la perspective des *Emitcikociwica*k, le parcours et la signification de ces deux appellations. Il n'en conclut pas moins que, concernant les groupes algonquiens, « leur histoire sociale, même dans ses grandes lignes, demeure largement inconnue » (p. 208).
7. Pour une rétrospective de ce débat et de son prolongement dans les médias, voir LeBel (2005).
8. À ce jour, sur les 60 demandes déposées depuis la mise en œuvre de la politique, 26 ont conclu à un « traité moderne ».

Ouvrages cités

- CONSEIL DE LA NATION ATIKAMEKW, 2004 : « Têtes-de-Boule », une erreur tenace. *Recherches amérindiennes au Québec* 34 (1) : 103-104.
- GÉLINAS, Claude, 1998 : « Identité et histoire des autochtones de la Haute-Mauricie aux ^{xvii}^e et ^{xviii}^e siècles : un regard sur le débat Attikamègues-Têtes de Boule », in Roland Tremblay (dir.), *L'éveilleur et l'ambassadeur : essais archéologiques et ethno-historiques en hommage à Charles A. Martijn* : 199-212. *Recherches amérindiennes au Québec*, Paléo-Québec n° 27, Montréal.

- , 2000 : *La gestion de l'étranger. Les Atikamekw et la présence euro-canadienne en Haute-Mauricie 1760-1870*. Septentrion, Québec.
- JÉRÔME, Laurent, 2010 : *Jeunesse, musique et rituel chez les Atikamekw (Haute-Mauricie, Québec) : ethnographie d'un processus d'affirmation identitaire et culturelle en milieu autochtone*. Thèse de doctorat, département d'anthropologie, Université Laval.
- LEBEL, Sylvie, 2005 : « Les études autochtones : problèmes et débats sur la pratique de l'histoire », in Alain Beaulieu et Maxime Gohier (dir.), *La recherche relative aux autochtones. Perspectives historiques et contemporaines* : 3-50. Actes du colloque étudiant, Chaire de recherche du Canada sur la question territoriale autochtone, UQAM, Québec.
- LEROUX, Jacques, 1992 : « Le tambour d'Edmond ». *Recherches amérindiennes au Québec* 22(2-3) : 30-43.
- POIRIER, Sylvie, 2001 : « Territories, Identity, and Modernity among the Atikamekw (Haut St-Maurice, Québec) », in C. Scott (dir.), *Aboriginal Autonomy and Development in Northern Quebec and Labrador* : 98-118. University of British Columbia Press, Vancouver.
- , 2004 : « The Atikamekw: Reflections on their Changing World », in Bruce Morrison et Roderick Wilson (dir.), *Natives Peoples. The Canadian Experience* : 129-149. Oxford University Press, Oxford.
- SMITH, Linda Tuhiwai, 1999 : *Decolonizing Methodologies: Research and Indigenous Peoples*. Zed Books, Londres.
- SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ATIKAMEKW, et Laurent JÉRÔME, 2009 : « Nehirowisiw kitci atisokan. Vers une réappropriation de l'histoire atikamekw ». *Cahiers du CIÉRA* (4) : 19-30.
- Bibliographie complémentaire**
- ADAMS, J., 1831 : « Sketches of the Tete de boule indians, river St-Maurice », in Thomas Cary et al. (dir.), *Transactions of the Literary and Historical Society of Quebec* 2 : 25-39. Literary and Historical Society, Quebec City.
- BELAND, Jean-Pierre, 1978 : *Atikamekw Morphology and Lexicon*. Ph.D. Thesis, University of California, Berkeley.
- BONNY, Geleynse, et al., 2005 : *Atikamekw Nehirowi Itewin Masinahikan: Nehirowictew & emitikociwictew (Un lexique thématique en atikamekw et en français)*. Wasikahikan, Institut linguistique atikamekw, Atikamekw Sipi, La Tuque.
- CHAREST, Paul, 1992 : « La prise en charge donne-t-elle du pouvoir ? L'exemple des Atikamekw et des Montagnais ». *Anthropologie et Sociétés* 16(3) : 55-75.
- , 2005 : « Les assistants de recherche amérindiens en tant que médiateurs culturels : expériences en milieu innu et atikamekw du Québec ». *Études/Inuit/Studies* 29(1-2) : 115-129.
- CLERMONT, Norman, 1977 : *Ma femme, ma hache et mon couteau croche: deux siècles d'histoire à Weymontachie*. Ministère des Affaires culturelles, Québec.
- , 1978 : « Les Kokotchés à Weymontachie ». *Recherches amérindiennes au Québec* 8(2) : 139-146.
- COOCOO, Marthe, 1996 : « The future of Atikamekw », in Jacques Maurais (dir.), *Quebec's aboriginal languages: History, planning and development* : 238-261. Multilingual Matters Ltd., Clevedon, U.K., Toronto.
- COOPER, John M., 1926 : « The Obidjiwan band of the Têtes de Boule ». *Anthropos* 21(3-4) : 616-617.
- , 1939 : « Is the Algonquian family hunting ground system pre-Columbian? » *American Anthropologist* 41 : 66-90.
- , 1944 : « The shaking tent rite among plains and forest Algonquians ». *Primitive Man* 17 : 60-84.
- DAVIDSON, Daniel S., 1928 : « Some Tete de boule tales ». *The Journal of American Folklore* 41 : 262-274.
- , 1928 : « Notes on Tete de boule ethnology ». *American Anthropologist* 30 : 19-45.
- , 1928 : « Decorative art of the Têtes de Boule of Quebec ». *Indian Notes and Monographs* 10(9) : 115-153.
- DINNISON, Bonnie (avec la collaboration de Marthe Coocoo et al.), 1997 : *Guide orthographique de la langue atikamekw*. Institut linguistique atikamekw, Conseil de la Nation atikamekw, La Tuque.
- DUPUIS, Renée, 1993 : « Historique de la négociation sur les revendications territoriales du Conseil des Atikamekw et des Montagnais (1978-1992) ». *Recherches amérindiennes au Québec* 23(1) : 35-48.
- GÉLINAS, Claude, 1998 : *Les autochtones et la présence occidentale en Haute-Mauricie (Québec), 1760-1910*. Thèse de doctorat, département d'anthropologie, Université de Montréal, Montréal.
- , 2000 : *La gestion de l'étranger. Les Atikamekw et la présence euro-canadienne en Haute-Mauricie 1760-1870*. Septentrion, Québec.
- , 2003 : *Entre l'assommoir et le godendart. Les Atikamekw et la conquête du Moyen-Nord québécois 1870-1940*. Septentrion, Québec.
- GUINARD, Joseph-Étienne, et Serge BOUCHARD, 1980 : *Mémoire d'un simple missionnaire : le père Joseph-Étienne Guinard, 1864-1965*. Ministère des Affaires culturelles, Québec.
- HOUDE, Nicolas, 2011 : « "Experimenting with what will become our traditions": Adaptive co-management as a bridge to an Atikamekw Nehirowisiw post-treaty world in Nitaskinan, Canada ». Ph.D. Thesis, McGill University, Montréal.
- JÉRÔME, Laurent, 2008 : « Faire (re)vivre l'Indien au cœur de l'enfant : ritualisation et pouvoirs des rituels de la première fois chez les Atikamekw ». *Recherches amérindiennes au Québec* 38(2-3) : 45-54.
- , 2010 : *Jeunesse, musique et rituel chez les Atikamekw (Haute-Mauricie, Québec) : ethnographie d'un processus d'affirmation identitaire et culturelle en milieu autochtone*. Thèse de doctorat, département d'anthropologie, Université Laval. <<http://ariane.ulaval.ca/cgi-bin/recherche.cgi?qu=a2006239>> (consulté le 2 octobre 2014).
- , 2010 : « Les rires du rituel. Humour, jeux et guérison chez les Atikamekw ». *Anthropologica* 52(1) : 89-101.
- LABRECQUE, Marie-France, 1984 : « Des femmes de Weymontachie ». *Recherches amérindiennes au Québec* 14(3) : 3-16.
- , 1984 : « Développement du capitalisme dans la région de Weymontachie (Haute-Mauricie). Incidences sur la condition des femmes atikamekw ». *Recherches amérindiennes au Québec* 14(3) : 75-87.
- LACHAPELLE, Claude, Lucien AWASHISH et Christine LANIEL, 1982 : *Carcajou, Wissekedjawk : les gloutons fripons*. Éditions Appartenance, Montréal.
- LEBEL, Sylvie, 2005 : « Trois facettes de la coexistence entre les populations autochtones et canadiennes en Mauricie (1870-1910) ». *Recherches amérindiennes au Québec* 35(1) : 69-80.
- McNULTY, Gerry, et Louis GILBERT, 1981 : « Attikamek (Tête de Boule) », in June Helm (dir.), *Handbook of North American Indians*, vol. 6, *Subarctic* : 208-216. Smithsonian Institution, Washington.
- MICHAUD, Martine, et al. 1987 : *La toponymie des Atikamekw : wetciparik e aicinikateki e aitasamikak atikamekw askik*. Commission de toponymie, Québec.
- POIRIER, Sylvie, 2001 : « Territories, Identity, and Modernity among the Atikamekw (Haut-St-Maurice, Québec) », in C. Scott (dir.), *Aboriginal Autonomy and Development in Northern Quebec and Labrador* : 98-118. University of British Columbia Press, Vancouver.
- , 2004 : « The Atikamekw: Reflections on their Changing World », in Bruce Morrison et Roderick Wilson (dir.), *Natives Peoples. The Canadian Experience* : 129-149. Oxford University Press, Oxford.

—, 2009 : « Pratiques et stratégies d'affirmation et de résistance en milieu autochtone contemporain : une analyse comparative d'exemples canadiens et australiens », in N. Gagné, T. Martin et M. Salalün (dir.), *Autochtonies. Vues de France et du Québec* : 331-349. Presses de l'Université Laval, Québec.

RAYMOND, Marcel, 1945 : « Notes ethnobotaniques sur les Tête-de-Boule de Manouan », in Jacques Rousseau et Marcel Raymond (dir.), *Études ethnobotaniques* : 113-134. Université de Montréal, Montréal.

ROCHER, Guy, Karine GENTELET et Alain BISSONNETTE, 2007 : *La sédentarisation : effets et suites chez des Innus et des Atikamekw*. Éditions Thémis, Montréal.

ROUTHIER, Marie-Josée, 1984 : « Que sont devenues les sages-femmes d'antan ? L'accouchement chez les femmes attikamèques de Manouane ». *Recherches amérindiennes au Québec* 14(3) : 26-36.

WYATT, Stephen, 2004 : *Co-existence of Atikamekw and industrial forestry paradigms: Occupation and management of forestlands in the St-Maurice river basin, Québec*. Thèse de doctorat, Faculté de foresterie et de géomatique, Université Laval, Québec. <<http://theses.ulaval.ca/archimede/fichiers/21721/21721.html>> (consulté le 2 octobre 2014).

—, 2006 : « “Si les autres le font, pourquoi pas nous ?” La quête des Atikamekw de Wemotaci pour un rôle dans la foresterie au Nitaskinan ». *Recherches amérindiennes au Québec* 36(2-3) : 9-18.

Lexique atikamekw-français*

Akimaskw : frêne

Amiskw : castor

Atcitcamoc : écurveuil

Atikamekw : la nation atikamekw

Atikamekw : corégone

Atoske aski : territoire familial (plur. : atoske askiwa)

Atoskewin : activités de chasse et de cueillette ; prélèvements fauniques et végétatifs

Cakweciw : vison

Cawanok : Sud

Cikopi : sapin

E cakikamik : période de dégel

Emitcikociwic : un Blanc (plur. : Emitcikociwicak)

Irinatikw : érable

Iriniw : une personne ou un humain

Iriniwok : les gens

Ka nikaniwitc : chef de territoire (« celui qui est à la tête ») [plur. : ka nikaniwitcik]

Kapeciwin : la vie au camp et sur le territoire

Kimocominook : nos grands-pères (ou nos ancêtres)

Kinokepitcikan : ordinateur

Kiskeritamotariwewin : action d'enseigner, de transmettre un savoir

Kiskeritamowina : les savoirs

Kitci atisokan : récit fondateur ou récit d'origine (plur. : kitci atisokana)

Kiwetin Iriniwok : les gens du Nord

Kiwetinok : Nord

Kokominook : nos grands-mères

Kokotce : personnage fictif maléfique, mi-bête, mi-humain

Mahonan : voie navigable (ou canot-route)

Makocan : festin collectif (plur. : makocana)

Mamo atoskewin : groupe de chasse ponctuel. Aussi le nom d'une organisation créée dans les années 1990 par le Conseil de la Nation atikamekw.

Manawan : une des trois communautés atikamekw (« là où l'on trouve des œufs »)

Manawani iriniwok : gens de Manawan

Masko : ours

Maskominanatikw : sorbier

Matotasiwin : tente à sudation, tente à suerie

Miroskamin : printemps

Mos : orignal

Mos atoskaniwon : la chasse à l'orignal

Mowisowin : la cueillette des bleuets

Nakapehonok : Ouest

Nametawin : l'acte de se déplacer sur le territoire en y laissant des marques ou des indices afin de démontrer que ce territoire est occupé

Nanto mackikiwaniwon : la cueillette de plantes médicinales

Natoho aski : un territoire familial

Natoho meskano : circuit de piégeage

Natowirewaniwon : chasse aux perdrix

Nehiromowin : langue atikamekw

Nehirowisi pimatisiwin : mode de vie

Nehirowisiw : l'être autonome (plur. : nehirowisiwok)

Nipin : été

Nitaskinan : le territoire de la Nation atikamekw nehirowisiw

Nisawitatan Kitaskino : planification stratégique du territoire

Notcicipaniwon : chasse aux canards

Notcimi Arimowewin : la langue du territoire

Notcimi pimatisiwin : terme général englobant les pratiques associées avec l'occupation et l'utilisation d'un territoire

Notcimik : forêt ; « là d'où je viens » ; milieu de vie

Notciniskawaniwon : chasse aux outardes

Notwapocwaniwon : chasse aux lièvres

Okimaw : chef (kitci okimaw : grand chef)

Onihikewin : le piégeage

Opickoteiak : lac Kempt

Opitciwan : une des trois communautés atikamekw (« le courant du détroit »)

Orakeskok : écorces

Orowitahawasowin : cérémonies des premiers pas

Otapia : racines

Otehi : cœur

Pamatisinaniwon notcimik : se déplacer sur le territoire en observant ce qui se passe, souvent en prélevant une ressource

Pipon : hiver

Pitcipipon : pré-hiver

Sikon : pré-printemps

Takwakin : automne

Tewehikan : tambour

Tipahirotnan : points cardinaux

Tipahiskan : activités de gestion du territoire ; reconnaissance et recension des espèces animales avant la saison de chasse et de piégeage

Tipatcimowin : récits qui réfèrent à des événements récents caractérisés par la présence de témoins directs ou indirects

Wapan Iriniwok : les gens de l'Est

Wapanok : Est (le point cardinal)

Wapanokewin : savoirs rituels

Wemotaci : une des trois communautés atikamekw (« la montagne d'où l'on observe »)

Wepahapewin : la pêche

Wicakemowin : principe d'invitation (lorsqu'un chasseur en invite un autre à venir partager son territoire de chasse et de piégeage pour une saison)

Wikwasatikw : bouleau blanc

Wikwas tcimana : canots d'écorce

Wisaketckakw : héros culturel, un être coquin et rusé

Witamowikok : dites-leur

* Validé par Nicole Petiquay (techno-linguiste au Conseil de la Nation atikamekw nehirowisiw)